

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 73-352/SG/FP portant ouverture d'un concours professionnel spécial d'accès au cadre des expéditionnaires d'administration du corps territorial de l'administration générale .

n° 73-352/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
28 février 1973

Numéro JO
n° 5 du 10/03/1973

Date du numéro
10 mars 1973

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Un concours professionnel spécial pour l'intégration dans le cadre des expéditionnaires d'administration du corps territorial de l'administration générale sera ouvert le mercredi 28 mars 1973 à 7 heures à l'école de la zone portuaire sud. Art. 2. — Les déclarations de candidature, accompagnées de toutes les pièces réglementaires émanant des agents auxiliaires et des agents contractuels comptant cinq années de services effectifs dans des fonctions de secrétariat ou de comptabilité et âgés de moins de 45 ans, devront parvenir au Service du Personnel (Ministère de la Fonction publique) au plus tard le samedi 10 mars avant midi.